

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL D'UNE PUISSANCE DE 4,424 MWC À NOUÂTRE

PENDANT LE CONFINEMENT, LE PUBLIC EST AUTORISÉ À SE RENDRE EN MAIRIE POUR L'ENQUÊTE

Il sera procédé sur la commune de Nouâtre à une enquête publique portant sur la demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol, lieudit "Les Essarts", d'une puissance totale de 4,424 MWC (mégawatt-crête), présentée par la société FBJB.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes personnes intéressées, **du lundi 30 novembre 2020 à 09h au lundi 04 janvier 2021 à 12h**, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie, **y compris pendant le confinement**. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur Jean-Paul GODARD, colonel en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé à la mairie sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Nouâtre, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-pc-pv-nouatre@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire www.indre-et-loire.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Nouâtre :

samedi 05 décembre 2020	de	9h à 12h ;
vendredi 18 décembre 2020	de	14h à 17h ;
lundi 04 janvier 2021	de	9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et un constat d'absence d'avis de l'autorité environnementale.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Jean DONNELLY, tél 05 49 86 86 30, mel jean.donnelly@jit-solaire.com, société FBJB, 08, rue André Boule, 86100 Châtellerault.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et en mairie de Nouâtre, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.